

9 oct. 2014

Christian Delorme (prêtre du diocèse de Lyon)

Commentaire à l'appel de soutien au pape François – Site de la CCBF.

Ce qui se passe autour de ce "synode de la famille" est vraiment très étrange. Le coup de force des cardinaux (et non des moindres!) qui refusent l'évolution de la discipline de l'Eglise en ce qui concerne l'accueil des divorcés remariés à la Table eucharistique, et qui ont par avance déclaré qu'on ne pouvait rien changer, est tout à fait sidérant puisqu'il tend manifestement à contrarier l'esprit pastoral du pape François. La position de ceux-ci et celle de ceux qui les soutiennent s'appuient, selon ce que je lis et entends, sur une lecture fondamentaliste et, surtout, anachronique de l'Evangile. Affirmer que l'indissolubilité du mariage chrétien a été instituée par le Christ lui-même m'apparaît une construction idéologique insoutenable. A l'époque du Christ, le mariage juif n'était en rien comparable à ce qui est devenu le mariage-sacrement de l'Eglise à partir surtout du Moyen Age occidental, et je conçois mal comment Jésus aurait pu sacraliser par avance une institution juridique et culturelle qui ne surgirait que plus tard. Assimiler la répudiation juive ancienne au divorce moderne ne me paraît pas, non plus, respectueux de toute une évolution du droit où les législateurs modernes ont eu le souci de respecter les droits et les intérêts des différentes parties en présence (conjoints et enfants), ce qui n'était pas le cas de la répudiation. De surcroît, il ne me semble pas cohérent avec l'ensemble du message chrétien, que le Christ Jésus ait pu vouloir enfermer dans un malheur sans fin des personnes qui se sont trompées dans le choix de leur conjoint, ou qui ont mal préjugé de leur capacité à durer dans telle relation de couple. Pendant des siècles, l'Eglise a d'ailleurs considéré comme valides au plan sacramentel des mariages où il n'y avait pas eu, pourtant, de réels consentements des deux intéressés (pendant des siècles les mariages ont été arrangés par les familles). De nos jours, en France, la majorité des mariages que nous célébrons nous mettent en présence de personnes peu christianisées ou déchristianisées, qui ont du mal à adhérer à la doctrine chrétienne, et qui sont bien loin de comprendre ce qu'est profondément "l'indissolubilité". Si nous étions cohérents avec la doctrine stricte de l'Eglise catholique, nous devrions renoncer à célébrer les trois quarts des mariages que nous présidons. Dans tout ce contexte, il importe que tout le peuple chrétien se fasse entendre et que l'on reste toujours attentifs aux situations humaines concrètes des gens (sinon on est dans l'idéologie). Mais il faut être conscient, aussi, de la difficulté qu'il y a à penser une doctrine théologique et juridique du mariage qui ait une portée universelle, alors que nous vivons des situations humaines extrêmement différentes selon que l'on vit en Europe Occidentale ou en Afrique Noire. Invoquons largement l'Esprit Saint, pour nous-mêmes et pour les acteurs du synode!